

COMMUNIQUE DE PRESSE

La fibromyalgie : une véritable maladie

Reconnue comme maladie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 1992, **la fibromyalgie n'a en France que le statut de "syndrome"**, c'est-à-dire un ensemble de symptômes qu'un patient peut présenter sans qu'ils soient forcément liés à une maladie.

Au mois de mai dernier, l'Assemblée Nationale s'est saisie de ce sujet par la création d'une commission d'enquête, présidée par ma collègue Sylviane BULTEAU – Députée SER de Vendée.

Le rapport de cette commission d'enquête vient d'être rendu public ce mercredi 19 octobre. 20 propositions autour de six axes ont été formulées :

- Reconnaître la fibromyalgie comme une maladie ;
- Augmenter l'effort de recherche ;
- Former les personnels de santé ;
- Favoriser les traitements non médicamenteux ;
- Instituer un parcours de soins ;
- Harmoniser et développer la prise en charge.

Caractérisée par des douleurs diffuses, une **fatigue continue** et des troubles du sommeil, la fibromyalgie touche **1% à 2% de la population mondiale**, essentiellement des femmes. En France, on estime qu'elle concerne 1,2 à 2 millions de personnes.

En 2011 puis en 2013, j'avais interrogé les Ministres de la Santé de l'époque pour la reconnaissance de la fibromyalgie comme une véritable maladie. Aujourd'hui, la publication de ce rapport devrait permettre une avancée rapide en faveur des malades.